

COMMISSION DÉPARTEMANTALE D'ÉTHIQUE SPORTIVE

RÉUNION du 27 Novembre 2024 – 17h00

 Présidence :
 RAINEREAU Thomas

 Présents :
 BOUCHER Eric, BROSSARD Christophe, GILLET Jean-Claude, COUTANT Nicolas, MARTINS Jean-Claude, VERNEAU Maurice, CHAHINIAN Jean-Marc (AEF)

 Excusés :
 JOUAN Soizic, DUPIN Camille

Christophe BROSSARD, Membre de la commission et Président délégué du District d'Indre-et-Loire présente la commission à la Commission Sportive. Les membres de chacune de deux commissions se présentent.

Christophe BROSSARD présente aux membres de la Commission les objectifs de cette nouvelle commission qui vient dans la continuité de la Commission de Lutte contre les Incivilités et du Fair Play.

Christophe BROSSARD informe les membres de la commission que Florence MERIOT aura la charge du suivi administratif de cette commission.

1. Fonctionnement de la commission

a. Désignations des rôles des membres

Il est désigné M. Thomas RAINEREAU comme Président de la commission. Un secrétaire de séance sera nommé à chaque début de séance.

Jean-Claude MARTINS suivra le bonus FAIR-PLAY.

b. Pouvoir disciplinaire de la commission

Il est évoqué le sujet du pouvoir disciplinaire de cette nouvelle commission. Après un échange de tous les membres, il proposé de demander au Comité de Direction de lui confier le pouvoir disciplinaire dans un cadre défini et les procédures de recours en fonction de cas étudié par la commission. Il est précisé qu'il ne s'agit pas de prendre le rôle

des commissions régaliennes que sont la Commission Sportive et la Commission de Discipline mais bien de venir en appui de ces dites commissions pour traiter des sujets d'éthiques sportives.

2. Étude de cas soumis à la commission

a. U17 - AC AMBOISE - FC VAL DE CISSE - Match du 28 septembre 2024

Pour donner suite à un courrier reçu par un éducateur de l'AC AMBOISE, la commission rappelle aux deux clubs les règlements quant à la gestion des supporters dans une enceinte sportive.

La commission demande à la Commission Départementale des Arbitres de rappeler à l'arbitre officiel de la rencontre les protocoles applicables dans ces situations.

b. U15 – FC Pays Langeaisien – Richelais JS – Match du 05 octobre 2024

Pour donner suite à un courrier reçu par un parent du club du RICHELAIS JS, la commission a répondu avec les éléments en sa possession.

c. Seniors D2 – ES Notre Dame d'Oé – AS Tours Sud – Match du 10 novembre 2024

Pour donner suite à un courrier reçu par la déléguée du match de l'ES Notre Dame d'Oé, la Commission rappelle au club de l'AS TOURS SUD les règlements quant à la gestion des supporters dans une enceinte sportive. La Commission demande à la Commission Départementale des Arbitres de rappeler à l'arbitre officiel de la rencontre les protocoles applicables dans ces situations.

d. Coupe Seniors District – US Renaudine – AS Tours Sud – Match du 17 novembre 2024.

Pour donner suite à la saisine de la Commission de Discipline sur le comportement des supporters à l'encontre de l'arbitre central de la rencontre, la Commission renvoie le dossier à la Commission de Discipline pour suite à donner.

e. U17 - Racing La Riche - US Loire et Vigne - Match du 16 novembre 2024

Pour donner suite à un courrier reçu par l'éducateur U17 de l'US Loire et Vigne, la commission lui apportera une réponse. La Commission demande à la Commission Départementale des Arbitres de rappeler à l'arbitre officiel de la rencontre les protocoles applicables dans ces situations.

3. Informations diverses

Les Membres de la Commission s'échangent des informations sur des situations qui pourraient constituer des cas futurs de saisine. Il est rappelé à chacun des Membres le protocole à suivre, si un membre de la Commission est témoin d'une situation ou d'un évènement contraire à l'éthique sportive.

Thomas RAINEREAU Président de la Commission